

ALERTE

**35 fédérations et associations nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion
membres de la Commission lutte contre la pauvreté de l'Uniopss
et des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 10 régions (Uriopss)**

Monsieur Olivier VERAN
Ministre des Solidarités et de la Santé
14 AVENUE DUQUESNE
75350 PARIS SP 07

Paris, le 30 mars 2021

Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé,

Alors que la crise sanitaire qui touche notre pays ne faiblit pas, les associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion réunies au sein du Collectif ALERTE souhaitent vous saisir concernant leur étonnement et formuler une proposition quant à la conduite du plan de soutien exceptionnel en direction des associations de lutte contre la pauvreté.

Annoncé dans le cadre de « France Relance » en juillet dernier, cette enveloppe de 100 millions d'euros devait servir à financer des projets portés par des associations aux niveaux national et régional contribuant à la lutte contre la pauvreté. A cette date et jusqu'aujourd'hui, les financements devaient se ventiler en deux appels à projets engageant 50 millions d'euros chacun, l'un pour 2020-2021, l'autre pour 2021-2022. Nous avons salué ces annonces, et nos membres ont été nombreux à se mobiliser pour répondre au premier appel à projets, et sont encore nombreux à préparer une réponse au second. Toutefois, nous avons eu la surprise d'apprendre lors de différents échanges avec notamment la Direction Générale de la Cohésion Sociale qu'au vu du nombre et de la qualité des candidatures déposées lors de la première vague d'appels à projets, ces modalités étaient susceptibles d'avoir changé : l'ensemble des 100 millions d'euros seraient dépensés dès la première vague, ne laissant pas de place à une seconde vague d'appel à projets.

Les membres du Collectif estimeraient regrettable que les règles changent ainsi en cours de route, pénalisant de nombreuses associations, tant nationales que régionales, qui ont prévu de répondre lors de la deuxième vague d'appels à projets. Cela serait d'autant plus dommageable que les délais annoncés pour la première vague de réponse étaient très contraints (présentation du cahier des charges au niveau national le 24 novembre 2020 pour une date limite de dépôt au 15 janvier 2021), et ont donc empêché de nombreux acteurs de construire des projets ambitieux, à la hauteur des besoins et de l'exigence nécessaire pour lutter contre la pauvreté. Nous souhaitons donc vous alerter sur le risque de très forte déception d'acteurs qui verraient subitement disparaître l'opportunité de financer des projets sur lesquels ils travaillent depuis des mois.

Le succès du premier appel à projets et cette mobilisation pour un second démontrent par ailleurs l'ampleur des situations et des risques de grande pauvreté, dans cette période de crise violente et à l'issue incertaine ; ils démontrent aussi la capacité des acteurs associatifs à construire rapidement des solutions innovantes et qualitatives. Le gouvernement a su revaloriser ses engagements budgétaires au fil de la crise, y compris depuis l'annonce du plan de relance. Au vu de ces éléments, nous considérons que le Gouvernement a une opportunité non seulement d'éviter la déception du secteur associatif mais aussi, surtout, de renforcer l'impact de son action contre la pauvreté, en augmentant son soutien aux associations dans leurs actions de lutte contre la pauvreté et en s'appuyant sur leur force de proposition.

C'est pourquoi, le Collectif ALERTE demande au Gouvernement d'ouvrir des crédits supplémentaires aux 100 millions annoncés pour financer un grand nombre de projets retenus dans le cadre de la première vague, tout en lançant comme prévu un deuxième appel à projet dans le courant du deuxième semestre de l'année 2021.

Nous restons à votre disposition pour travailler ensemble à construire des réponses adaptées dans ce combat contre la précarité des personnes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre des Solidarités et de la Santé, l'assurance de notre haute considération.

Signataires :

Christophe Devys, Président du Collectif ALERTE



Marie-Aleth Grard, Présidente d'ATD Quart Monde



Annick Berthier, Présidente d'Emmaüs France



Pascal Brice, Président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité




Thierry le Roy, Président de France Terre d'Asile



Bernard Devert, Président d'Habitat et Humanisme



Malik Salemkour, Président de la Ligue des Droits de l'Homme



Alain Villez, Président des Petits Frères des Pauvres



Véronique Fayet, Présidente du Secours Catholique



Patrick Doutreligne, Président de l'Uniopss



Coordination et animation du Collectif ALERTE national
Uniopss - 15 Rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris cedex 13
Manon JULLIEN : 01 53 36 35 09 / 47 – mjullien@uniopss.asso.fr

www.uniopss.asso.fr